

Bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques



Baccalauréat professionnel

Niveau de qualification : 4 - Savoirs factuels et
théoriques

Bac

[Code Certif Info N°81452]

Type de titre / diplôme

Certification active

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Le titulaire de ce baccalauréat est un technicien professionnel chargé de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques.

Objectif

Le titulaire de ce bac pro est un technicien professionnel chargé de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques.

Son activité est centrée sur la réalisation d'installations et sur l'organisation de chantiers dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire.

Les connaissances acquises au cours du bac pro lui permettent de planifier une réalisation, d'implanter et de poser des équipements, de monter et de raccorder des installations fluidiques et électriques. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements sanitaires, de chauffage, de climatisation et de ventilation, réaliser les réglages et la mise en service des installations.

La réalisation d'installations comprend l'implantation des équipements, le raccordement des matériels, la mise en place et le branchement de dispositifs électriques, la configuration de la

régulation.

L'organisation de chantiers inclut la prise en compte d'un planning, la répartition des tâches, la réception de matériels, le suivi de travaux et la mise en service.

À l'issue du bac pro, le diplômé peut travailler dans une entreprise artisanale ou une PME du secteur de l'énergétique. En fonction de ses compétences, de l'expérience acquise et de la formation continue suivie, il peut évoluer vers une qualification de chef d'équipe. Il peut aussi reprendre ou créer une entreprise.

Programme

Enseignements professionnels

- Analyse scientifique et technique d'une exploitation.
- Mathématiques.
- Sciences physiques et chimiques.
- Préparation d'une réalisation : évaluation, planification, organisation...
- Présentation d'un dossier d'activité : émission et réception d'informations, mise en oeuvre de moyens de communication.
- Implantation, réalisation : réception, contrôle, implantation, façonnage, raccordement, câblage, vérification...
- Mise en service, réglage, contrôle : mise en service, réparation, modification...

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac pro. Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève intervient sur des ouvrages de type industriel intégrant des techniques de mise en oeuvre spécifiques. Il utilise des matériels d'intervention et des outillages professionnels.

Modules

Épreuve / Unité (EU) - 01. Épreuve scientifique

Épreuve / Unité (EU) - 01.1 Mathématiques

Épreuve / Unité (EU) - 01.2 Sciences physiques et chimiques

Épreuve / Unité (EU) - 02. Épreuve d'analyse et de préparation

Épreuve / Unité (EU) - 02.1 Analyse scientifique et technique d'une installation

Épreuve / Unité (EU) - 02.2 Préparation d'une réalisation

Épreuve / Unité (EU) - 03. Épreuve de réalisation, mise en service, contrôle

Épreuve / Unité (EU) - 03.1 Présentation d'un dossier d'activité

Épreuve / Unité (EU) - 03.2 Implantation, réalisation

Épreuve / Unité (EU) - 03.3 Mise en service, réglage et contrôle

Épreuve / Unité (EU) - 03.4 Économie - gestion

Épreuve / Unité (EU) - 03.5 Prévention-santé environnement

Épreuve / Unité (EU) - 04. Épreuve de langue vivante

Épreuve / Unité (EU) - 05. Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique

Épreuve / Unité (EU) - 05.1 Français

Épreuve / Unité (EU) - 05.2 Histoire géographique et éducation civique

Épreuve / Unité (EU) - 06. Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques

Épreuve / Unité (EU) - 07. Épreuve d'éducation physique et sportive

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Langue vivante

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Mobilité

Poursuite et débouchés

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, une inscription en BTS est envisageable avec un très bon dossier ou de droit avec une mention à l'examen, particulièrement dans un BTS du même champ professionnel.

Débouchés

Les objectifs :

Le bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques forme des élèves à la réalisation d'installations et à l'organisation de chantiers dans les domaines de la climatisation, ventilation, thermique et sanitaire. En formation, l'élève étudie de petites installations, et s'initie à planifier la réalisation, à fabriquer ou préfabriquer des sous-ensembles, à réceptionner des matériaux sur chantier, à implanter, poser, monter, raccorder des dispositifs fluidiques et électriques, à installer, régler et mettre en service des équipements et systèmes. Il apprend aussi à définir l'expression des besoins du client, à faire une explication de l'installation qui vient d'être réalisée, et à gérer des anomalies éventuelles... Les enseignements dispensés au cours des 3 années de bac pro lui donnent la capacité de s'adapter à des équipements caractérisés notamment par une grande diversité et des évolutions technologiques rapides (énergies renouvelables, cogénération...) et de contribuer à l'amélioration du confort des utilisateurs tout en ayant le souci de préserver l'environnement et de maîtriser l'énergie.

Les débouchés :

Le diplômé peut travailler dans les entreprises artisanales, les PME ou les entreprises spécialisées dans le secteur de l'énergétique.

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 4433

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/4433>

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Pour en savoir plus

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/a067.html>

Ce titre remplace

Bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
(<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-52878.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2015	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

24162 : Gestion énergie

22624 : Installation frigorifique

22635 : Climatisation

Lien(s) vers les métiers (ROME)

I1306 : Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air

Groupes formation emploi (GFE)

D : Bâtiment : second oeuvre

H : Electricité, énergie

Domaine de spécialité (NSF)

227 : Montage d'installations de génie climatique, sanitaire et de chauffage

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
244611	02/01/2019	Information non communiquée

Texte officiel

[Arrêté du 20/06/2013](#)

Publication : 11/07/2013

Descriptif : Arrêté du 20 juin 2013 modifiant l'arrêté du 3 mai 2006 modifié portant création du baccalauréat professionnel spécialité « technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques » et fixant ses modalités de préparation et de délivrance.

Code NOR : MENE1316084A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1316084A>

Création : Oui

Informations mises à jour le 20/01/2020 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-81452.html>